

et de voyage

Carnet de voyage

dans l'histoire de ma commune

Un dossier pédagogique
pour découvrir sa commune
et comprendre le territoire communal



Archives départementales des Côtes-d'Armor



Conseil
Général

Côtes d'Armor

l'espace de toutes les découvertes

Côtes d'Armor

CARNET DE VOYAGE DANS L'HISTOIRE DE MA COMMUNE

UN DOSSIER PÉDAGOGIQUE POUR DÉCOUVRIR SA COMMUNE ET COMPRENDRE LE TERRITOIRE COMMUNAL

Ce dossier pédagogique sur l'identité communale a été élaboré par une équipe d'enseignants de l'Enseignement catholique en coopération avec le service éducatif des Archives départementales des Côtes-d'Armor. Il répond aux enjeux pédagogiques inscrits dans les programmes officiels d'histoire et de géographie de l'Éducation nationale pour l'école primaire (voir à ce sujet les annexes 1 et 2 du dossier) et aux compétences à développer et à acquérir par les élèves de cycle 3.

Le dossier s'articule autour de sept séances successives qui "balisent" un itinéraire pédagogique sur le territoire communal à conduire de façon complémentaire sur le site internet des Archives départementales et dans son école. Proposé et conçu pour les enseignants et leurs élèves, l'objectif pédagogique de ce dossier est clairement affiché : *"permettre aux élèves de découvrir le territoire communal et comprendre que la commune est un espace organisé composé d'un territoire, d'une population, d'un patrimoine et d'une organisation"*.

Séance 1 : Comprendre la commune

Séance 2 : Découvrir les plans cadastraux de sa commune

Séance 3 : Exploiter les cartes postales et les photographies de sa commune

Séance 4 : Repérer les métiers de sa commune

Séance 5 : Étudier la population de sa commune au XIX^e siècle

Séance 6 : Analyser le bâti de sa commune

Séance 7 : Connaître les personnalités de sa commune et du département des Côtes-d'Armor (atelier de généalogie et d'héraldique)

Chaque séance fait l'objet d'une fiche pédagogique (recto-verso) qui s'organise autour de documents d'archives majeurs, utiles à la compréhension de l'espace communal : documents originaux ou numérisés à exploiter (plans du cadastre, registres paroissiaux et d'état civil, listes nominatives). Des étapes de travail structurent chaque séance et favorisent une compréhension progressive du territoire communal.

Un ensemble important d'annexes vient compléter ce dispositif pédagogique : des questionnaires et des grilles de lecture, un lexique, l'exemple d'une carte heuristique (appelée aussi carte des idées, elle permet de représenter de façon hiérarchique les principales données d'une commune), des repères historiques sur les sources d'archives exploitées (cadastre, registres d'état civil, listes nominatives, cartes postales). Un état des sources d'archives sur la commune et une bibliographie permettent aux enseignants de bâtir des projets pédagogiques diversifiés, d'élargir les sujets de recherche (sur les bâtiments communaux, sur l'école ou encore sur la vie politique locale) et de compléter les différentes séances proposées dans ce dossier.

Les séances ont essentiellement été conçues en tenant compte des opérations de numérisation conduites par les Archives départementales des Côtes-d'Armor depuis l'an 2000 et des ressources "archivistiques" mises en ligne récemment sur le site internet des Archives départementales (plans du cadastre ancien, cartes postales et registres paroissiaux en particulier). De nouveaux itinéraires pédagogiques spécifiques consacrés au maire, aux élections municipales, à l'exploitation des registres de délibérations du conseil municipal feront l'objet d'un deuxième parcours complémentaire qui constituera la prolongation de celui-ci, davantage consacré à la lecture du paysage et de la population des communes du département des Côtes-d'Armor.



Séance 1

Comprendre la commune

Objectif de la séance : Comprendre que la commune est un espace organisé comprenant un territoire, une population, un patrimoine et une organisation administrative.

Cette séance est une introduction générale à la découverte de la commune. Elle vise à définir et à comprendre les principales composantes de la commune (un territoire, une population, un patrimoine, une organisation) à l'appui de sources apportées par le maître ou les élèves (notamment les bulletins municipaux, sources abondantes d'informations, que l'on peut se procurer en mairie). La synthèse peut se faire sous la forme d'une carte heuristique (voir modèle ci-joint) ou d'un résumé.

Compétence commune : Organiser et structurer une collection de documents.

Compétence spécifique : Rassembler et organiser un ensemble documentaire.

Démarche : Confronter divers types de documents (l'enseignant conduit ses élèves à construire schématiquement une représentation de la commune en mettant en évidence ses différentes réalités.

Sources : Articles de journaux quotidiens ayant trait à la commune

Articles de bulletins municipaux de la commune

Autres sources possibles : dépliants municipaux, cartes, cartes postales, ouvrages, site Internet de la commune

Matériel : Grandes étiquettes sur lesquelles on note les différentes composantes de la commune (association, règlement, territoire) qui se dégagent au cours de la séance

Support papier (grand format) pour la réalisation d'une affiche de synthèse

Lieu : La classe (pour la séance, installer les tables en " U " afin de dégager l'espace central pour déposer les articles et étiquettes à même le sol

Annexes à utiliser :

Annexe 4 : Carte heuristique d'une commune

Annexe 5 : Les caractéristiques de la commune

Temps 1 : Présenter les objectifs des séances

Modalités de travail : groupe classe.

Comprendre que la commune est un espace organisé comprenant un territoire, une population, un patrimoine et une organisation administrative.

Temps 2 : Phase d'appropriation des articles (ou des sources documentaires)

Modalités de travail: individuel ou petits groupes.

Chaque élève (ou groupe d'élèves) reçoit trois articles portant sur sa commune. Il en prend connaissance et remplit la grille suivante :

Titre de l'article :				
Objet du document (de quoi parle t-il ?)				
Colorie la case à laquelle il correspond le plus.	Territoire	Population	Monuments	Organisation

Temps 3 : Organisation des articles (ou des sources documentaires)

Chaque élève (ou groupe d'élèves) dépose sur le sol ses articles selon les quatre entités proposées : explication du contenu par les élèves et précisions complémentaires apportées par l'enseignant. On complète au fur et à mesure (en apportant les étiquettes) les différentes branches de la carte heuristique (plusieurs secteurs d'activités de la commune se dégagent).

Temps 4 : Structuration des savoirs par les élèves

Les élèves sont invités à dessiner, sur une feuille, l'arborescence provenant de leur travail. L'enseignant commence au tableau la schématisation.

Temps 5 : Structuration des savoirs par l'enseignant

A l'issue de la phase de connaissance des grands secteurs d'activités, l'enseignant dessine au tableau (avec l'aide des élèves) la carte heuristique de la commune.

Temps 6 : Appropriation des savoirs découverts

La carte heuristique réécrite puis photocopiée par le maître est illustrée par les élèves. Ainsi, l'enseignant peut vérifier en particulier les incompréhensions de vocabulaire. Les élèves, à partir de la carte heuristique photocopiée, écrivent un texte documentaire sur leur commune. Ce texte peut constituer le résumé de leur leçon.

Temps 7 : Évaluation

Les élèves reçoivent une nouvelle série d'articles. Ils en prennent connaissance et indiquent à quelle branche de la carte heuristique ils correspondent. On évalue ainsi la compréhension de l'organisation de la commune par l'élève et sa capacité et à organiser une collection de documents. Cette évaluation peut aussi être sommative si dix ou vingt articles sont distribués.

Séance 2

Séance à réaliser aux
Archives départementales



Découvrir les plans cadastraux de sa commune

Objectifs de la séance :

- 1- Comprendre ce qu'est un plan cadastral et ses éléments constitutifs
- 2- Exploiter les plans cadastraux de sa commune

Sources : Plan du tableau d'assemblage (de la commune concernée par l'étude) d'aujourd'hui et du XIX^e siècle

Matériel : Questionnaire d'observation

Photocopie (format A3) du tableau d'assemblage de la commune sur lequel les élèves vont réaliser le calque.

Calque

Crayons de couleurs

Support papier (grand format) pour la réalisation d'une affiche de synthèse

Lieu de déroulement de la séance : En classe et aux Archives départementales des Côtes-d'Armor

Annexes à utiliser :

Annexe 6 : Les plans cadastraux napoléoniens

Annexe 7 : Eléments constitutifs d'un plan cadastral : schéma synthétique sur l'étude du cadastre

Annexe 8 : Questionnaire d'observation et d'enquête sur le cadastre

Annexe 9 : Tableau des types de réponses attendues dans le cadre de l'étude d'un plan cadastral

Partie introductive : Repère historique sur les plans cadastraux napoléoniens

Cette partie introductive (à présenter par l'enseignant) permet aux élèves de comprendre la signification historique des plans cadastraux :

- origine, date, définition,
- rôle des plans cadastraux au XIX^e siècle,
- utilisation actuelle.

Temps 1 : Travail d'observation et d'enquête

Modalités de travail : travail en binôme

Observation du cadastre de la première moitié du XIX^e siècle

Repérer et localiser les divers éléments graphiques indiqués sur le plan cadastral de sa commune et comprendre leur correspondance avec les éléments constitutifs du paysage.

Est mis à la disposition des élèves :

- . Le cadastre (tableau d'assemblage) de leur commune (consulter le site Internet des Archives départementales, mise en ligne du cadastre ancien)
 - Une photocopie A3 du tableau d'assemblage (un par binôme).
 - Un questionnaire d'observation et d'enquête sur le plan cadastral (le questionnaire permet de mettre en évidence les principaux éléments du cadastre, voir annexe 8).

Enquête et réalisation du calque du tableau d'assemblage

Repérer les informations mentionnées sur le tableau d'assemblage (document original) et les reporter sur le calque (au format A3) du tableau d'assemblage.

-> A partir du questionnaire interactif, chaque binôme crée le calque du tableau d'assemblage de la commune étudiée.

Temps 2 : Mise en commun

Modalités de travail: groupe classe

1) Les élèves confrontent les réponses du questionnaire et présentent les calques réalisés.

2) Synthèse sur les éléments constitutifs du cadastre d'une commune.

Que peut-on dire des éléments qui composent la commune ? Quel est le plus important à garder ? (remarques et échanges à l'appui de l'annexe 9).

Possibilité de dresser un bilan sous la forme d'un document récapitulatif ayant pour titre générique :

« *Le cadastre d'une commune* »

Prolongements possibles :

1 – Confronter le cadastre ancien au cadastre actuel

Ce temps constitue un prolongement possible que l'on peut conduire à l'école ou à la mairie.

Modalités : groupe classe.

Une fois les éléments constitutifs d'une commune repérés, il est proposé aux élèves d'exploiter le cadastre actuel de leur commune pour en réaliser une étude comparative avec le cadastre ancien étudié précédemment.

Toutes les observations formulées par les élèves sont inscrites sur une grande affiche qui synthétise les observations..

2 - Réaliser un bilan démographique

A l'aide de l'observation faite sur les zones habitées des deux cadastres, repérer l'évolution de l'implantation de la population sur la commune entre ces deux périodes.

3 – Utiliser et exploiter deux sites Internet

Les élèves avec les enseignants peuvent poursuivre le travail d'observation en consultant deux sites à vocation pédagogique :

- le site Navigalis du Conseil général des Côtes-d'Armor permet de parcourir le département en deux et trois dimensions. Son utilisation par les élèves et les enseignants permet de localiser facilement les services publics, les équipements sportifs et de loisirs, les sites naturels, la patrimoine bâti, les hébergements touristiques (<http://www.cg22.fr/>).

- le site Géoportail de l'I.G.N. permet à chacun de naviguer en deux dimensions sur les photographies aériennes et les carte I.G.N. de commune du lieu de son choix (<http://www.geoportail.fr/>).

Ces deux sites Internet permettent d'appréhender l'espace communal dans sa globalité. Les élèves peuvent également engager une comparaison avec d'autres communes environnantes.



Séance 3

Exploiter les cartes postales et les photographies de sa commune

Objectif de la séance : Comparer deux représentations photographiques ou iconographiques d'un même lieu à deux époques différentes, afin d'appréhender au mieux les modifications survenues sur la commune entre ces deux périodes.

Sources : Photographies, cartes postales anciennes (en ligne), bulletins municipaux de la commune (années 1900 et photographies actuelles correspondantes, gravures anciennes)

Matériel : Affichage des remarques de la séance précédente sur les hypothèses de l'évolution du paysage communal

Support papier (grand format) pour la réalisation d'une affiche de synthèse

Mise en place de la séance : Rôle de l'enseignant : prise de photos actuelles de la commune.

Rôle des Archives : sélectionner avec l'enseignant des reproductions anciennes de différents lieux de la commune

Deux scénarios possibles : 1. L'enseignant prend les photographies

2. Les élèves prennent les photographies

Annexes à utiliser

Annexe 11 : Les cartes postales

Annexe 12 : Cartes postales anciennes et photographies récentes d'Etables-sur-Mer : pour une étude comparative

Partie introductive : Repère sur les cartes postales anciennes

Cette partie permet aux élèves de comprendre le rôle social des cartes postales (support d'information aujourd'hui, média de communication de l'époque).

Temps 1 : Mise en situation

Modalités de travail : groupe de deux ou trois

On remet à chaque groupe d'élèves une série de cartes postales anciennes. Ces cartes postales datent de la fin du XIX^e siècle et/ou du début du XX^e siècle. Avec les élèves, l'enseignant essaie d'identifier les lieux des prises de vues de ces clichés. (Un temps peut être laissé afin que l'élève ramène chez lui les facsimilés des cartes postales et interroge des proches pour repérer les lieux.)

Ces lieux identifiés, l'enseignant se rend avec sa classe aux endroits repérés afin de produire un cliché actuel en retrouvant l'angle de prise de vue du photographe de l'époque. Un document de travail peut alors être composé comparant photographies actuelles et anciennes (voir l'exemple proposé en annexe 12).

Une variante possible :

On remet à chaque groupe d'élèves une série de cartes postales anciennes et une série comparables de photographies actuelles où figurent les mêmes lieux. Les élèves doivent identifier les différents clichés mis à leur disposition pour les regrouper logiquement par paires et nommer l'endroit de la commune où ils se situent.

Temps 2 : Recherche

Modalités de travail : groupes de deux ou trois

1) Consigne à donner :

Observer pour chacune des paires de photographies données ce qui a changé (ou pas) entre 1900 et aujourd'hui ? (Ce travail peut se dérouler sur l'ensemble des clichés ou sur quelques uns, ceci est laissé à l'appréciation de l'enseignant).

2) Inscrire les remarques sur une affiche.

Temps 3 : Synthèse

Modalités de travail : groupe classe

1) Elaborer une synthèse :

En ville, ce ne sont pas les bâtiments qui changent le plus, mais leur environnement (végétation, rue, voirie...) et leur fonctionnement (changement dans l'utilisation du bâti).

Aux alentours de la ville, les bâtiments sont plus nombreux (entreprises, industries...), les paysages évoluent.

-> La synthèse est notée sur une affiche (informations vérifiées en croisant les informations des plans cadastraux et des photographies).

2) Projet d'étude pour la prochaine séance :

« Pourquoi les paysages urbains et ruraux ont-ils autant évolué ? »

Durant cette séance, différents éléments ont pu émerger, comme les métiers (avec les photographies de devantures de vitrines, des rues avec des marchands ambulants) : proposer aux élèves de s'arrêter sur ces éléments afin de s'intéresser aux différents métiers du XIX^e siècle (voir séance 4).

Temps 4 : Évaluation :

Modalité de travail: individuelle ou par petits groupes.

A partir de quatre autres prises de vues, deux anciennes et deux récentes, demander aux élèves d'établir une comparaison qui mette en évidence les points relevés dans le document synthèse.

Prolongements possibles :

1- Essayer de retrouver l'emplacement des photos prises sur les plans cadastraux et les positionner, utiliser le site Navigalis pour poursuivre les observations.

2- Réaliser deux documents : une photocopie du plan cadastral du XIX^e siècle avec les photos correspondantes, et la même chose mais avec la photocopie du plan cadastral de la commune aujourd'hui.

Séance 4

Repérer les métiers de sa commune au XIX^e siècle

Objectifs de la séance :

- 1 - Rechercher une information dans un document d'archives.
- 2 - Savoir élaborer une synthèse (à partir des documents d'archives) sur les métiers de sa commune.
- 3 - Réaliser un tableau récapitulatif des activités de sa commune.

Sources : Dénombrements de population de la commune étudiée

Matériels : Plusieurs tableaux démographiques d'aujourd'hui

Ressources numériques des Archives départementales

Support papier (grand format) pour la réalisation d'une affiche de synthèse

Annexe à utiliser

Annexe 13 : des références bibliographiques sur les anciens métiers

Un site à consulter

<http://www.vieuxmétiers.com>

*Séance à réaliser aux
Archives départementales*



Temps 1 : Recherche

Modalités de travail : groupe de deux élèves

Un travail de recherche sur les métiers et activités de la commune s'effectue à partir des registres de dénombrements de population de la commune mis à la disposition des élèves (réunis par groupe de deux).

Le travail consiste à repérer les informations sur les activités et à dresser une liste des métiers exercés dans la commune au XIX^e siècle et/ou au début du XX^e siècle. Les élèves notent les effectifs de chacun des métiers.

-> Chaque groupe sera composé d'un rapporteur et d'un scripteur.

Temps 2 : Recherche complémentaire

Modalités de travail : groupe de deux élèves

Un travail complémentaire est nécessaire ici. Beaucoup des métiers découverts ayant disparu, une représentation iconographique est à trouver pour que l'élève puisse avoir une représentation juste du métier découvert. Pour répondre à ce besoin, un cédérom de représentations d'anciens métiers est mis à la disposition des élèves.

Temps 3 : Mise en commun

Modalités de travail: groupe classe

Tous les groupes exposent les résultats de leur recherche : chaque groupe complète les données présentées.

Bilan : On dresse une liste récapitulative des métiers et activités de la commune pour une période choisie correspondante aux dates des registres et des dénombrements exploités.

Temps 4 : Répartition des métiers au XIX^e siècle

Séance à réaliser en classe

Modalités de travail: mise en place d'ateliers autonomes

Après avoir exploité les documents d'archives, les élèves classent et répartissent les différents métiers identifiés sur la commune selon les trois grands secteurs d'activités :

-> **Primaire :** ensemble des activités qui produisent et exploitent des matières premières (agriculture, pêche, extraction de minerais).

-> **Secondaire :** secteur des activités de transformation des matières premières (l'artisanat, l'industrie et les activités qui s'y rattachent).

-> **Tertiaire :** se dit du secteur de l'économie dont l'activité n'est pas directement liée à la production de biens de consommation (administrations, sociétés de services, commerces, banques).

Ce travail de répartition suppose que les élèves connaissent bien le sens de ces trois termes. Aussi est-il conseillé de mettre en place, au sein de la classe, des ateliers de recherche sur la signification des différents métiers repérés lors de la séance conduite aux Archives départementales. L'organisation des ateliers est assurée par l'enseignant :

- composition des groupes de recherche
- temps mis à disposition pour la recherche

Séance à réaliser à l'école



Temps 5 : Structuration des savoirs

Modalités de travail: groupe classe

Chaque groupe expose les résultats de sa recherche : explique brièvement les différents métiers repérés, constate que beaucoup de ces métiers ont disparu aujourd'hui.

Les élèves inscrivent sur une affiche tous les métiers identifiés à partir des registres consultés aux archives. Les métiers sont répertoriés par secteur d'activités. La grande affiche obtenue sert de bilan pour la séance.

Prolongement possible sur l'évolution des secteurs d'activités entre le XIX^e siècle et aujourd'hui :

Proposer aux élèves une réflexion en posant une nouvelle problématique : pourquoi certains de ces métiers ont-ils disparu aujourd'hui ?

Moyen : se procurer auprès de la mairie de sa commune les effectifs des trois secteurs d'activités et comparer l'évolution des activités entre le XIX^e siècle et aujourd'hui.

Bilan : mesurer l'évolution des activités de la commune étudiée.

Question centrale : Quels changements apparaissent dans la répartition des effectifs dans chacun des trois secteurs d'activités entre le XIX^e siècle et aujourd'hui ?



Séance 5

Étudier la population de sa commune et reconstituer les familles du XIX^e siècle

Objectif de la séance : lister tous les membres d'un foyer existant à un moment donné en vue d'étudier la composition des familles du XIX^e siècle.

Sources : Dénombrements de population de la commune étudiée

Matériel : - Grille de dépouillement des dénombrements de population

Temps 1 : Recherche

Modalités de travail : groupe de trois ou quatre élèves

Les élèves s'intéressent à la composition des familles d'une commune.

- A partir des registres de dénombrements de la population de la commune étudiée, les élèves vont repérer et lister (à l'aide d'une grille de dépouillement) les différentes familles et leurs membres réparties par lieux-dits.

Consigne à donner : choisissez dix lieux-dits dans les documents que vous avez en consultation. Pour une habitation du lieu-dit, notez le nom du chef de famille, le nombre des adultes et le nombre des enfants vivant sous un même toit.

Temps 2 : Mise en commun

Modalités : groupe classe

Tous les groupes exposent le résultat de leur analyse des différents documents étudiés.

-> Échanges, remarques sur l'interprétation des recherches, sur les raisons de ces « regroupements » au sein d'un même foyer.

Temps 3 : Synthèse

Modalités : Groupe classe

1) Établir si possible un foyer type du XIX^e siècle. L'enseignant peut apporter des raisons à ce type de composition.

2) Synthèse écrite sur un grand support affiche de couleur (informations vérifiées).

Une comparaison pourra être faite avec aujourd'hui sur la composition, les changements sociaux.



Séance 6

Analyser le bâti de sa commune

Objectif de la séance : analyser les bâtiments implantés sur la commune et comprendre leur fonction, en vue d'infirmier ou de confirmer certaines hypothèses avancées par les élèves au cours des séances précédentes.

Piste d'exploitation possible : quelles traces d'activités économiques peut-on tirer de l'observation du bâti actuel de la commune ?

Sources : Cartes postales

Inventaire du patrimoine des communes littorales du département des Côtes-d'Armor

Photographies récentes sur la commune

Matériel : - Photocopies : liste des entreprises et des industries de la commune

- Plan cadastraux du XIX^e siècle et d'aujourd'hui.

- Support papier (grand format) pour la réalisation d'une affiche de synthèse

Temps 1 : Observation :

Les élèves sont invités à observer le bâti architectural de leur commune, en particulier à repérer les éléments qui étonnent, qui surprennent. (une vitrine vide, une enseigne encore un peu visible sur une façade, un hangar abandonné, des fenêtres très grandes sur un édifice). Ces lieux peuvent faire l'objet d'un cliché numérique ou d'un dessin.

Les élèves positionnent sur un plan de la commune les édifices repérés. Ils notent sous la photographie l'adresse de ceux-ci.

Temps 2 : Recherche :

Les élèves par groupe cherchent à redonner leur fonction à ces bâtiments. Un travail d'enquête est ici à organiser par l'enseignant.

Si la localisation de certaines entreprises est imprécise ou impossible (car il manque des éléments d'informations), mettre en œuvre d'autres moyens pour trouver des réponses :

Des pistes possibles : - Se référer à des historiens locaux

- Faire une enquête orale sur le terrain

- Consulter des cartes postales anciennes

Lorsqu'ils ont découvert l'activité initiale des locaux, les élèves sont invités à rédiger une mise en relation entre la conception architecturale du bâti, son implantation et sa fonction.

Ils doivent pour cela repérer les éléments essentiels pour comprendre l'enjeu de l'installation de certaines entreprises (*sélection des critères à faire par le maître en fonction de la particularité de la commune*)

*** repérer la localisation de l'hydrographie : les cours d'eau, les canaux, les lignes maritimes, la**

proximité de pièces d'eau, de la mer (tourisme)

-> localisation d'entreprise en rapport avec l'utilisation de l'eau

*** repérer la localisation des voies d'accès, de communication :** *les autoroutes, les routes les lignes de chemin de fer, les lignes aériennes*

-> localisation d'entreprise en rapport avec la facilité de communication

Temps 2 : Mise en commun

Modalités de travail: groupe classe

L'enseignant demande à chaque groupe de choisir un établissement et de préparer un compte rendu sur celui-ci.

Tous les groupes exposent le résultat de leur analyse et de leur enquête.

-> Echanges, remarques sur les raisons de la localisation, du fonctionnement, de la pérennité (ou de la disparition) des entreprises.

Temps 3 : Synthèse

Modalités de travail: Groupe classe.

1) Vérification des résultats émis par les élèves sur les recherches effectuées.

-> Cette vérification s'effectue avec l'apport de documents qui permettent de confirmer les observations et hypothèses émises. La lecture des documents vient confirmer les étapes précédentes : documents justifiant l'implantation d'entreprises à proximité de l'eau, de bois ou bien d'une logique commerciale, économique ou touristique.

2) Synthèse écrite sur une grande affiche de couleur (informations vérifiées).

Prolongement possible :

Dans certains cas il convient de constater que le nombre de bâtiments (entreprises, commerces, industries) dans une commune diminué (et non augmenté) – On peut alors se poser la question suivante : si la population de la commune a augmenté alors que l'activité économique a stagné, comment expliquer le fait que le nombre d'habitants à tendance à augmenter dans la commune d'aujourd'hui ?

La consultation des deux sites Internet (mentionnés dans la seconde séance sur le cadastre ancien) constitue une prolongation très intéressante dans l'étude du bâti et l'organisation de l'espace communal :

- repérage des pôles économiques actuels (entreprises, commerces),*
- les formes d'habitat,*
- les espaces verts,*
- repérage des équipements,*
- repérage du réseau de communication.*



Séance 7

Connaître les personnalités de sa commune et du département des Côtes-d'Armor (atelier d'initiation à la généalogie et à l'héraldique)

Objectifs de la séance :

- 1- Identifier les personnalités les plus importantes ou les notables de sa commune et du département des Côtes-d'Armor.
- 2- Engager pour chaque personnalité une étude généalogique pour les resituer dans un contexte historique local.
- 3 – Repérer les armoiries de la famille et de la commune.

Sources : - Registres d'état civil
- Cartes postales
- Presse locale

Matériel : - Listing des personnalités communales et départementales
- arbres généalogiques (à compléter)
- armoiries de la commune (à compléter)
- carte du département des Côtes-du-Nord

Temps 1 : Repérage et recherche

- Consulter la liste pré-établie des personnalités locales et départementales des Côtes-d'Armor : les élèves repèrent et identifient les différentes personnalités qui ont marqué l'histoire de la commune retenue pour leur étude et du département des Côtes-d'Armor (prévoir la sélection de douze à quinze personnalités).
- Retrouver dans les actes d'état civil la trace écrite de la date et le lieu de naissance (de mariage ou de décès) des personnalités étudiées.
- Repérer sur la carte du département des Côtes-d'Armor les communes auxquelles se rattachent les personnages personnalités locales étudiées.

Temps 2 : Élaboration des arbres généalogiques des personnalités locales et départementales

Les élèves sont conduits à compléter les arbres généalogiques des personnalités identifiées : bien repérer les noms, les lieux, les dates et les professions mentionnés dans les actes et reporter l'ensemble des informations sur l'arbre généalogique.

Les élèves peuvent ensuite effectuer (en exploitant les registres d'état civil de leur commune) la même opération avec deux ou trois personnes « anonymes » de leur choix (contemporain des personnalités étudiées) et en complétant à chaque fois son arbre généalogique.

Tous les groupes exposent le résultat de leur enquête sous la forme d'arbres généalogiques. Il est alors possible de présenter les principes de base de la généalogie.

Temps 3 : Établir un lien entre la presse locale, la généalogie et les armoiries

Consulter la presse locale : les élèves sont chargés de repérer des événements, des faits divers, des informations qui permettent de resituer les personnalités (pour lesquelles la généalogie vient d'être établie) dans un contexte historique local et national.

Atelier armoirie : possibilité de poursuivre l'enquête en étudiant les armoiries de la commune (voire même dans certains cas celles des personnages illustres). Un atelier pédagogique élaboré aux Archives départementales et consacré à l'étude des armoiries peut constituer une parfaite prolongation de l'étude engagée sur les personnalités communales.

ANNEXES PÉDAGOGIQUES

Annexe 1

- Compétences en histoire issues des programmes 2002 pour l'école primaire.

Annexe 2

- Compétences en géographie issues des programmes 2002 pour l'école primaire.

Annexe 3

- Lexique.

Annexe 4

- Carte heuristique d'une commune.

Annexe 5

- Etudier une commune : les caractéristiques de la commune.

Annexe 6

- Les plans cadastraux napoléoniens (première moitié du XIX^e siècle).

Annexe 7

- Eléments constitutifs d'un plan cadastral : schéma synthétique sur l'étude du cadastre.

Annexe 8

- Questionnaire d'observation et d'enquête sur le cadastre.

Annexe 9

- Tableau des types de réponses attendues dans le cadre de l'étude d'un plan cadastral.

Annexe 10

- Questionnaire type d'exploitation pédagogique d'un document d'archives.

Annexe 11

- Les cartes postales.

Annexe 12

- Cartes postales anciennes et photographies récentes d'Etables-sur-Mer : pour une étude comparative.

Annexe 13

- Sources archivistiques et bibliographiques sur la commune.

Annexe 14

- Carnet de voyage dans l'histoire de ma commune.

Répartition des annexes pédagogiques par séance

Séance 1 : utiliser et exploiter les annexes 4 et 5.

Séance 2 : utiliser et exploiter les annexes 6 à 10.

Séance 3 : utiliser et exploiter les annexes 11 et 12.

Pour aller plus loin : utiliser et exploiter les annexes 13 et 14.

Compétences en histoire (cycle 3) issues des programmes 2002 pour l'école primaire

(Bulletin officiel n° 5 du 12 avril 2007 du ministère de l'Éducation nationale)

(en gras sont précisées les compétences travaillées dans les séances)

Être capable de :

- **distinguer les grandes périodes historiques**, pouvoir les situer chronologiquement, commencer à connaître pour chacune d'entre elles différentes formes de pouvoir, des groupes sociaux, et quelques productions techniques et artistiques ;
- **classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine ;**
- savoir utiliser les connaissances historiques en éducation civique et dans les autres enseignements, en particulier dans le domaine artistique ;
- **consulter une encyclopédie et les pages Internet ;**
- utiliser à bon escient les temps du passé rencontrés dans les récits historiques.

Avoir compris et retenu :

- une vingtaine d'événements et leurs dates ;
- le rôle des personnages et des groupes qui apparaissent dans les divers points forts, ainsi que les faits les plus significatifs, et pouvoir les situer dans leur période ;
- **le vocabulaire spécifique, pouvoir l'utiliser de façon exacte et appropriée.**

Dans le domaine du Parler, Lire, Écrire

Parler :

- **Utiliser correctement le lexique spécifique de l'histoire dans les différentes situations didactiques mises en jeu,**
- participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue,
- comprendre et analyser, avec l'aide du maître, un document oral,
- avec l'aide du maître, raconter un événement ou l'histoire d'un personnage.

Lire :

- **Lire et comprendre un ouvrage documentaire**, de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes au programme,
- trouver sur la toile des informations historiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre,
- **avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document,**
- comprendre un récit historique en relation au programme, en lui donnant son statut de récit historique.

Écrire :

- **Noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document,**
- **rédigier une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon,**
- **rédigier la légende d'un document iconographique ou donner un titre à un récit historique**

Compétences en géographie (cycle 3) issues des programmes 2002 pour l'école primaire

(Bulletin officiel n° 5 du 12 avril 2007 du ministère de l'Éducation nationale)

(en gras sont précisées les compétences travaillées dans les séances)

Être capable de :

- effectuer une recherche dans un atlas imprimé et dans un atlas numérique,
- **mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène,**
- **réaliser un croquis spatial simple,**
- **situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional,**
- situer la France dans l'espace mondial,
- situer les positions des principales villes françaises et des grands axes de communication français,
- situer l'Europe, ses principaux États, ses principales villes dans l'espace mondial,
- appliquer les compétences acquises dans le domaine du calcul à l'usage de la monnaie (euros, centimes).

Avoir compris et retenu :

- **le vocabulaire géographique de base (être capable de l'utiliser dans un contexte approprié),**
- les grands types de paysages (être capable de les différencier),
- les grands ensembles humains (continentaux et océaniques) et pouvoir les reconnaître et les localiser sur un globe et sur un planisphère, les États qui participent à l'Union européenne.

Dans le domaine du Parler, Lire, Écrire

Parler :

- Utiliser le lexique spécifique de la géographie dans les différentes situations didactiques mises en jeu,
- Participer à l'examen collectif d'un document géographique (paysage ou carte) en justifiant son point de vue,
- Décrire un paysage.

Lire :

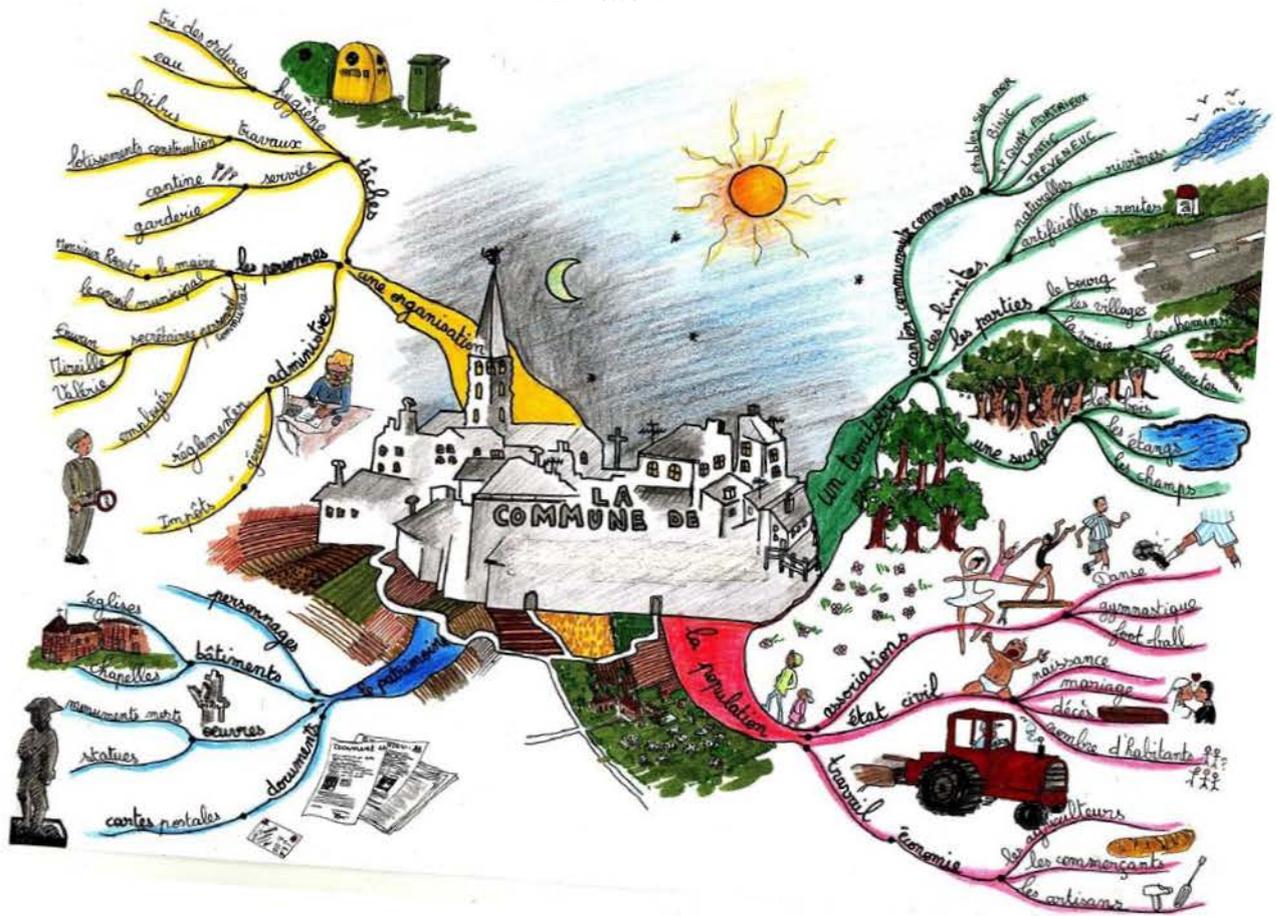
- Lire et comprendre un ouvrage documentaire, de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes au programme,
- Trouver sur la toile des informations géographiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre,
- Lire un document géographique complexe (tableau, carte avec légende, diagramme, etc.).

Écrire :

- Pouvoir rédiger la légende d'un document géographique,
- pouvoir rédiger une courte description d'un document géographique (paysage),
- pouvoir rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon,
- prendre des notes à partir des informations lues sur une carte.

- Agglomération** -> Réunion d'habitations. Population agglomérée à partir d'un groupe d'au moins 50 habitants dans des maisons séparées par moins de 200 m et situé au chef-lieu d'une commune (sinon c'est un écart).
- Agraire (paysage)** -> Apparence du territoire dans le parcellaire, les modes de clôture, parfois l'habitat ; inclus saltus et silva.
- Aménagement** -> Action volontaire et réfléchi d'une collectivité sur son territoire.
- Banlieue** -> Partie extérieure de la ville, au-delà des faubourgs. Espace construit qui entoure la ville.
- Bocage** -> Espace fortement cloisonné par des haies denses d'arbustes et d'arbres, éventuellement édifiées sur des talus de terre.
- Bourg** -> Entre ville et village, le bourg est une petite agglomération qui se distingue des villages voisins et plus petits par la tenue régulière d'un marché, par des magasins et des services élémentaires.
- Bourgade** -> Petit bourg, dont les services, même élémentaires, sont moins complets.
- Cadastre** -> L'une des grandes sources d'information du géographe. Document public décrivant la division des terres, le cadastre est à la fois liste de parcelles appropriées et représentation du maillage territorial.
- Centre-ville** -> L'endroit en principe le plus fréquenté de la ville. C'est le milieu de la ville, non par position géométrique mais par accumulation d'équipement et services rares.
- Commune** -> Circonscription administrative, la plus petite du territoire français et de quelques autres pays. Cette maille est dotée d'une mairie, jadis appelée *maison commune*. A l'origine des communes est un progrès de la liberté, par les villes franches gérées par les bourgeois, et par le mouvement communal d'émancipation qui a obtenu des privilèges communaux au XII^e et au XIII^e siècle, échappant ainsi aux seigneurs.
- Communications** -> Ensemble des mouvements qu'accomplissent dans l'espace géographique des personnes, biens ou informations qui transitent par des voies, lesquelles peuvent être routes, canaux, lignes maritimes, aériennes, hertziennes.
- Équipement** -> Installation qui sert à produire, à échanger, à assurer des fonctions de la vie sociale. Parmi les nombreuses sortes d'équipements, les géographes travaillent surtout sur les catégories suivantes :
- * Équipement productif, industriel : usine, fabrique, atelier.
 - * Équipements collectifs, gérés par les collectivités locales pour les besoins de la population : crèches, bains, espaces verts, salle polyvalentes.
 - * Équipements de loisir.
 - * Équipements de santé ou hospitaliers.
 - * Équipements scolaires et universitaires.
 - * Équipements commerciaux.
 - * Équipement hôtelier.
 - * Équipements de transport.

Annexe 4



Etudier une commune : les caractéristiques de la commune

Annexe 5

LE TERRITOIRE COMMUNAL

Un milieu naturel

- * La topographie
- * L'hydrographie
- * La géologie
- * Les paysages :
 - silva: la forêt, les bois
 - salvus: partie pâturée
 - La lande
 - La prairie
 - La friche
 - Les zones humides
 - Les pièces d'eau (lac, étangs...)
 - Les ruisseaux
 - Le milieu rupestre (rochers, éboulis)
- * Le patrimoine naturel

Situation géographique et administrative de la commune historique de la commune, paroisse

LE TERRITOIRE COMMUNAL:

Les formes d'urbanisation

- * L'habitat
 - Habitat individuel : maison, pavillon
 - Habitat collectif : immeuble, tour
- * Localisation du bâti
- * Caractéristiques du bâti
- * Évolution générale du bâti
- * Les différents équipements
 - Équipement productif, industriel : usine, fabrique, atelier.
 - Équipements collectifs, gérés par les collectivités locales pour les besoins de la population : crèches, bains, espaces verts, salle polyvalentes.
 - Équipement de services: mairie, police, écoles, bibliothèque, caserne des pompiers ...
 - Équipements de loisir.
 - Équipements de santé ou hospitaliers.
 - Équipements scolaires et universitaires.
 - Équipements commerciaux.
 - Équipement hôtelier.
 - Équipements de transport.
- * Les voies de communication : routes, canaux, lignes maritimes, aériennes, hertziennes.
- * Le patrimoine bâti, architectural, culturel: statue, château, église, halle

LE TERRITOIRE COMMUNAL

Des hommes

- * Démographie
- Évolution générale de la population
- * Activités :
 - Localisation et dénomination.
 - Secteur primaire: l'agriculture...
 - Secteur secondaire: industries, zones...
 - Secteur tertiaire: équipements de services, commerciaux.
- * Les dirigeants
 - Le cadastre.
 - La gestion du territoire communal : remembrement
 - Les zones d'urbanisation futures : le territoire, les infrastructures.
 - Les zones naturelles protégées : la prise en compte de l'environnement.

Finage	-> Étendue de terre appropriée et plus ou moins complètement exploitée par une communauté agricole (village, hameau), voire par une entreprise agricole (finage d'exploitation). Le finage englobe bois, pacages, cultures.
Hameau	-> Petit groupe d'habitations
Infrastructure	-> Les infrastructures sont l'ensemble des ouvrages publics servant aux activités d'un pays, d'un lieu, principalement dans le domaine de la circulation des biens et des personnes. On parle d'infrastructures de la circulation, d'infrastructures routières, ferroviaires.
Maille	-> Espace délimité, base d'un découpage du territoire pour l'appropriation ou pour la gestion. La commune est la plus petite maille dans l'administration française ; l'îlot, la parcelle sont aussi des mailles. L'ensemble forme le maillage du territoire.
Openfield	-> Mode d'organisation de l'activité agricole dans certaines régions de l'Europe occidentale médiévale, qui a laissé des paysages découverts à villages groupés.
Parcelle	-> Étendue de terrain élémentaire, délimitée et définie par sa double appropriation : propriétaire ou exploitant, affectation du sol.
Paroisse	-> Communauté de vie de la France d'Ancien Régime, sous trois formes pouvant prêter à confusion : <ul style="list-style-type: none"> - circonscription religieuse - groupe d'habitants (une ville pouvait compter plusieurs paroisses) - immeuble repère <p>La paroisse a donné naissance à la commune à l'époque révolutionnaire, et se perpétue, mais sous forme de circonscription ecclésiastique.</p>
Remembrement	-> Redistribution des parcelles d'un finage, destinée à les regrouper en blocs moins nombreux, plus vastes, de forme régulière et plus facilement accessibles.
Saltus	-> Partie pâturée de l'espace agricole traditionnel, distincte des champs (ager) et des bois (silva). Comprenait tous les pacages quelle qu'en fût la forme, et souvent obtenus aux dépens de la forêt, par brûlis.
Terroir	-> Lieu défini par des qualités physiques particulières : pente, exposition, nature du sol.
Ville	-> Agglomérations d'immeubles et de personnes de quelque importance, qui à l'origine se distinguait de la campagne agricole. En France, commune de plus de 2 000 habitants.

Les plans cadastraux napoléoniens (première moitié du XIX^e siècle)

Contexte de création du cadastre

L'arrêté des consuls du 12 brumaire an XI (3 novembre 1802) créa par commune "un cadastre général par masse de culture" (dans le département des Côtes-du-Nord : une quarantaine de communes furent concernées par ces opérations pour la période allant de l'an XI à 1807 environ). Ce cadastre devait permettre, à partir d'un plan levé au 1/5 000, de réunir tous les terrains portant des récoltes identiques par masse de culture, sans prendre en compte les propriétaires. Rapidement, ce principe d'une distinction des terrains d'après la nature de leurs cultures fut abandonné au profit d'une distinction fondée sur la délimitation parcellaire et le propriétaire.

La loi de finances du 15 septembre 1807 institue le **cadastre parcellaire dit napoléonien**, s'appuyant sur une campagne d'arpentage systématique. Cette loi est à l'origine du cadastre parcellaire français.

La loi de finances du 31 juillet 1821 relança la confection du cadastre en simplifiant les opérations cadastrales, les communes et les départements devenant maîtres d'œuvre en matière de levé cadastral. Les travaux reprirent à un rythme plus rapide pour s'achever vers 1850 dans tout le département. On notera que, en vertu des textes réglementaires, certaines communes du département disposent de deux atlas cadastraux de dates différentes, dits de la première et de la deuxième époque (exemple : 1811 et 1846 pour la commune d'Erquy).

Présentation du fonds

On désigne du nom de **cadastre** à la fois l'ensemble des documents cadastraux produits pour établir l'assiette de l'impôt foncier (ou cadastre proprement dit) et le service administratif du cadastre, chargé des différentes opérations cadastrales (source : *Encyclopaedia Universalis*).

La documentation cadastrale se compose de deux éléments : la documentation graphique (les plans parcellaires, immuables) et la documentation littérale (les états de section et les matrices, tenus à jour en fonction des mutations de propriété). Cette documentation existe en double exemplaire :

- la collection originale dite départementale, qui nous intéresse ici, en provenance de l'administration fiscale, est conservée aux Archives départementales ;
- la collection double (copies) conservée soit en mairie (ou aux Archives municipales), soit aux Archives départementales (par dépôt).

Intérêt du fonds

On recense un total de 6 404 plans de la première moitié du XIX^e siècle pour l'ensemble des communes du département des Côtes-d'Armor. L'échelle des plans a varié, pour les feuilles par section, du 1/500 au 1/5 000, l'échelle la plus courante étant le 1/1 250 pour les parties bâties et le 1/2 500 pour les parties rurales. Pour les tableaux d'assemblage, l'échelle des plans a varié du 1/20 000 au 1/10 000, voire au 1/4 000.

Les **plans parcellaires** (au format dit "grand aigle" : 75 x 105 cm) comprennent pour chaque commune :

- le tableau d'assemblage (présentant sa circonscription et sa division en sections),
- les feuilles de chacune des sections (désignées par une lettre).

Le cadastre napoléonien constitue un véritable "état civil" des propriétés, foncières et bâties. Les chercheurs désireux de reconstituer la généalogie d'un bien trouvent là une source d'information précieuse et irremplaçable.

Programme de microfilmage et de numérisation

L'opération de numérisation des plans du cadastre ancien (première moitié du XIX^e siècle) a été conduite en 2000-2001 par les Archives départementales des Côtes-d'Armor. La finalité première de cette opération était de préserver les documents originaux, menacés d'une dégradation rapide en raison de consultations répétées. Au terme de la campagne de collecte effectuée auprès des services fiscaux et du recensement exhaustif de cette volumineuse documentation (6 400 feuilles de plans) puis du traitement numérique des documents, la consultation sur écran a désormais définitivement remplacé la communication au public des documents originaux.

Pour aller plus loin

- Archives départementales des Côtes-d'Armor : répertoire numérique de la sous-série 3 P.
 - Archives départementales des Côtes-d'Armor : plans cadastraux anciens consultables en ligne (<http://archives.cotesdarmor.fr>).

Éléments constitutifs d'un plan cadastral : schéma synthétique sur l'étude du cadastre



Complète les étiquettes à l'aide des mots de vocabulaire ci-dessous :

Le cartouche	Espace naturel (forêts ...)	Ensemble de bâtiments	Le littoral
Le nom de la commune	Axe de communication	Espace humanisé (cultures ...)	Section A
Commune limitrophe			

Extrait (partie nord) du plan cadastral (dit par masse de culture) de la commune de Saint-Cast, 25 nivôse au XII (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 3 P 287/1).

Questionnaire d'observation et d'enquête sur le cadastre

1) De quel type de document s'agit-il ?

- un tableau
- un texte
- un plan
- Une photographie

Code couleur	
<input type="checkbox"/> noir	les bâtiments
<input type="checkbox"/> rouge	les routes
<input type="checkbox"/> bleu	les cours d'eau, lacs ...
<input type="checkbox"/> vert	les forêts, bois...
<input type="checkbox"/> gris	limite artificielle



Le document original des archives est-il ...

manuscrit (fait à la main)

imprimé

2) Comment s'appelle un document comme celui-ci ?

3) De quelle commune est-il question ?

4) Y a t-il une échelle ? oui non

Si oui, quelle est-elle ? _____

5) Le document est-il orienté ? Si oui, comment ?

6) Les limites de la commune sont-elles :

- des cours d'eau
- des routes
- la mer
- artificielles (découpage sans limite naturelle)

7) Quels sont les noms des communes voisines.



8) Nommer des villages ou des lieux-dits que tu connais (4 ou 5) et indique dans quelle section il se trouve.



9) Combien y a-t-il de sections dans ce tableau d'assemblage ? _____



10) Y a-t-il des bois ou des forêts sur le territoire de la commune visibles sur le plan ?

Oui

Non



11) Y a-t-il des cours d'eau, rivières, fleuves, sur le territoire de la commune ?

Oui

Non



12) Comment peut-on reconnaître les bâtiments sur le cadastre ?



13) Peux-tu localiser le bourg de la commune ?

Oui

Non



14) Si oui, comment as-tu su que c'était le bourg de la commune ?

Types de réponses attendues dans le cadre de l'étude d'un plan cadastral

	Commune urbaine	Commune rurale
L'emplacement des principaux édifices (noir)	Eglise, mairie, château, monuments historiques :	
	-> Pour ce genre d'édifices, il y a souvent peu de changements. Cependant, des événements historiques (ex : guerre mondiale, avec les bombardements) peuvent expliquer la disparition de certains d'entre eux.	
L'emplacement des principaux édifices (noir)	Ecoles, maisons, industries :	
	<p>Communes attractives :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Accroissement des équipements (industries, loisir, santé, scolaires, commerciaux, hôtelier...). * Accroissement des constructions vers la périphérie de la ville : création de zones péri-urbaines. * Plus de logements car il y a moins de personnes par logement (grands-parents séparés des enfants). * Apparition d'infrastructures de la circulation (gare, aéroport...), parkings. <p>Communes peu attractives :</p> <p>Pas de changements, voire disparition de certaines structures.</p>	<p>Communes attractives :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Apparition de constructions le long des différents axes de communication (routes, canaux, chemin de fer...). * Accroissement du bourg vers la périphérie. * Plus de logements car il y a moins de personnes par logement (grands-parents séparés des enfants). * Création d'îlots d'habitations (lotissements...) à la périphérie du bourg. <p>Communes peu attractives :</p> <p>Pas de changements, voire disparition de certaines structures.</p>
Les principaux axes de communications. (rouge)	<ul style="list-style-type: none"> * Pas ou peu de changements. * Aménagement des rues : création de grands axes de communication (exemple : les grands travaux haussmanniens à Paris au XIX^e siècle). -> Quadrillage des quartiers de la ville (plus d'« espace fouillis », la ville a été redessinée pour faciliter les accès au centre ville) * Apparition d'infrastructures de la circulation (routière, ferroviaires, aériennes). 	<p>Observons deux situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Soit, pas ou peu de changements. * Soit, l'apparition d'infrastructures de la circulation (routière, ferroviaires, aériennes).
Les cours d'eau, les pièces d'eau ... (bleu)	Peu de changements, voire un aménagement avec la création d'espaces verts autour de ces derniers. Possibilité de mise en valeur de ces espaces (création de canaux, création d'espace nautiques).	
Les forêts (vert)	Apparition de zones « vertes » dans la ville (jardins publics).	<p>Observons deux situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Soit, pas ou peu de changements. * Soit, une disparition des forêts pour favoriser l'espace agricole ou constructible (habitat), selon la commune. * XIX^e siècle : chauffage au bois.
Les espaces pâturés ou cultures (jaune)	Peu présents en ville. On peut noter des disparitions de ces espaces dans les périphéries de la villes (la ville repousse ses frontières de structures urbaines, maisons, industries).	<ul style="list-style-type: none"> * Remembrement (regrouper des petites parcelles pour en faire des plus grandes). * Disparition des espaces pâturés ou cultivés en faveur des infrastructures (voies de circulations, équipements, habitat).
Les secteurs d'activités	<p>Communes attractives :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Accroissement des équipements (industries, loisir, santé, scolaires, commerciaux, hôtelier). 	<p>Communes attractives :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Apparition de constructions le long des différents axes de communication (routes, canaux, chemin de fer).

Questionnaire type d'exploitation pédagogique d'un document d'archives

<i>Cote du document d'archives</i>	<i>Thème</i>

Date du document :	
Nature de document : <i>Une affiche, une lettre, une photographie, un plan, une carte, un texte</i>	
Qui est l'auteur du document ?	
Description du document : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Que voit-on ?</i> - <i>Y a t-il un titre ?</i> - <i>Y a t-il plusieurs parties ?</i> - <i>Y a t-il une légende ?</i> 	
Objet du document : <i>(de quoi parle t-il ?)</i>	
Quelle légende donner au document ?	

Les cartes postales

Historique de la carte postale

La première carte postale fut éditée en Autriche en 1869 (format : 9 x 13 cm). Vingt ans plus tard, en 1889, une carte postale illustrée d'un dessin fut imprimée au premier étage de la Tour Eiffel, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris. De 1900 à 1914, la carte postale connut un essor important (on parle même à cet égard de "L'Âge d'Or de la carte postale"). Les nombreux éditeurs encourageaient la photographie dans tous les bourgs de France avec de très nombreux clichés sur les monuments ou des vues générales, nous laissant ainsi en héritage un formidable témoignage sur une France encore essentiellement rurale. Entre 1910 et 1914, la production française passa ainsi de 100 millions de cartes éditées à 800 millions. Le déclin de la carte postale commença au lendemain de la Première guerre mondiale, concurrencée alors par le téléphone. Dans les années 1950-1970, la carte postale passa au format 10,5 x 15 cm et la couleur s'imposa. Elle devint durant cette période un « marqueur social » voyageant de l'expéditeur (qui a les moyen de partir en vacances) vers le destinataire (valorisé par cette missive amicale qu'il affiche pour la mettre en évidence). Enfin, à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle les cartes postales anciennes ressortent des greniers et s'installent comme nouvelle vedette des collections, passionnant des dizaines de milliers d'amateurs (d'après la *Revue française de généalogie et d'histoire des familles*, n°164, juin-juillet 2006, p. 36).

Présentation de la collection conservée aux Archives départementales des Côtes-d'Armor

La collection conservée aux Archives départementales des Côtes-d'Armor sous la cote 16 Fi est constituée d'environ **7 000 cartes postales** (formats : 9 x 14 cm et 10 x 15 cm), principalement en noir et blanc. Les cartes postales intéressent l'ensemble du territoire du département des Côtes-du-Nord et sont classées par ordre alphabétique des communes.

Programme de numérisation

En 2006, une opération de numérisation a été conduite et a concerné la moitié de la collection de cartes postales conservées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. Ces cartes postales numérisées sont aujourd'hui librement consultables sur le site Internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Intérêt de la collection

Les cartes postales rassemblées au sein de cette collection intéressent au premier chef les amateurs d'histoire locale. Précieux complément des documents d'archives, la carte postale ancienne constitue une source iconographique dont la puissance évocatrice est unique (disposition et construction des bâtiments publics, vêtements des personnages, vieux métiers, devantures des magasins etc.) et dont l'intérêt est évident pour toute exploitation pédagogique.

Pour aller plus loin

Archives départementales des Côtes-d'Armor : cartes postales consultables en ligne (<http://archives.cotesdarmor.fr>).

[Cartopole de Baud, conservatoire régional de la carte postale](http://www.cartolis.org) : cartes postales consultables en ligne et intéressant l'ensemble de la Bretagne (<http://www.cartolis.org>).

Cartes postales anciennes et photographies récentes d'Étables-sur-Mer : pour une étude comparative

hier Etables sur Mer aujourd'hui



Sources archivistiques et bibliographiques sur la commune

Sources archivistiques

Pour une étude de la population

Sous l'Ancien Régime, la division administrative de base est la paroisse. Après la Révolution, c'est la commune :

- Fonds des registres paroissiaux : sous-série 6 E (fonds numérisé)
- Fonds des registres d'état civil : sous-série 7 E
- Listes nominatives de population : sous-série 6 M
- Sur l'aide sociale : fonds de la sous-série 2 X (dossiers classés par ordre alphabétique des bureaux de bienfaisance)

Pour une étude de la vie communale et des bâtiments communaux aux XIX^e et XX^e siècles

Les dossiers d'administration communale constituent une source très riches d'informations pour la recherche en histoire locale :

- Fonds des communes (classement par ordre alphabétique des communes) : sous-série 2 O (dossiers sur la vie municipale et le personnel communal, sur les bâtiments et les biens communaux, sur les cimetières et les travaux publics)

Pour une étude du territoire communal

Chaque commune comporte des limites géographiques, des lieux-dits et des axes de communication :

- Fonds du cadastre ancien : sous-série 3 P
- Fonds d'archives sur les routes, les moulins, les cours d'eau, les lignes de chemins de fer : série S

Pour une étude de la vie politique locale

Les élections municipales rythment la vie politique des communes. L'élection du maire constitue toujours un événement local important :

- Fonds des élections municipales : sous-série 3 M
- Fonds des archives communales déposées : 1 E dépôt (exploitation des registres de délibérations du conseil municipal)

Pour une étude de la vie religieuse

La vie paroissiale anime la commune et la vie quotidienne de la population :

- Fonds des paroisses (sous l'Ancien Régime) : sous-série 20 G
- Fonds des affaires cultuelles, gestion administrative des paroisses (XIX^e siècle-début du XX^e siècle) : série V

Pour une étude de l'école communale

L'école : un lieu de vie dynamique dans une commune

- Fonds des archives de l'Inspection académique et de la Préfecture : sous-série 1 T

Pour une étude de la vie agricole

La dimension agricole des communes du département des Côtes-d'Armor est une forte réalité

- Fonds des comices agricoles (une photographie du monde agricole) : sous-série 7 M
- Le paysage rural des communes : sous-série 3 P (cadastre)

Des documents d'archives en ligne

Le site Internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor permet l'accès en ligne de documents d'archives : consulter le site <http://archives.cotesdarmor.fr>

- Les registres paroissiaux
- Les plans anciens du cadastre
- Les cartes postales
- L'inventaire du patrimoine des communes littorales

Orientation bibliographique

- Régis de Saint-Jouan, *Dictionnaire des communes du département des Côtes-d'Armor*, 1990 (3 bi 1263).
- Alain Croix et Didier Guyvarc'h, *Guide de l'histoire locale*, 1990 (3 bi 1256).
- Alfred Franklin, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIII^e siècle* (5 bi 1037).
- Marcel Lachiver, *Dictionnaire du monde rural, les mots du passé* (5 bi 949).
- *Bulletins de la Société d'Émulation des Côtes-d'Armor* (HP 12).
- Monographies communales (ouvrages cotés 3 bi et 5 bi).
- Mémoires de maîtrise (cotation en 500 J).
- Presse locale (cotation en JP).
- Bulletins municipaux et paroissiaux (cotation en BP et AP).

Histoire

- Evolution de la société aux XIX^e et XX^e siècle
- la Révolution industrielle
- la modernisation des campagnes

Education civique

- Comprendre le fonctionnement de sa commune : ses institutions, son organisation ses personnalités
- Le vote, la citoyenneté
- La protection de l'environnement (en lien avec les sciences)

Géographie

- Localiser la commune
- Géo. De l'espace français et aménagement du territoire :
 - centre, bourg, lotissement, campagne rural/urbain, agricole/industriel/verticale
- Les moyens de transport
- Observer, identifier un paysage pour en faire une synthèse ou expliquer son évolution
- Première approche de la démographie

Production d'écrits

- Etudier un type d'écrit : le carnet de voyage à partir d'exemples publiés
- Travailler les différents types d'écrits
 - le récit
 - la description d'un paysage
 - le portrait d'une figure locale
 - retranscrire une interview ou un dialogue
- Se familiariser à la méthode d'investigation du journaliste
- La mise en page

Maîtrise de la langue

- Discours direct - indirect
- Les temps du passé
- Les adjectifs qualificatifs
- La syntaxe
- Les compléments circonstanciels

Rédaction du Carnet de voyage dans l'histoire de ma commune (Annexe 14)

Technologies de l'information et de la communication

- Utiliser le traitement de texte pour taper une partie ou un tout d'un texte manuscrit
- Prendre des photos à partir de matériel numérique
- prise de vue / cadrage
- recadrer l'image
- réduire l'image
- inclure l'image dans un texte
- Chercher des informations, se documenter au moyen d'un produit multimedia, d'Internet
- Communiquer avec les Archives départementales

Arts plastiques

- Commenter une image, une photo
- Réaliser un croquis
- Exploiter la technique de l'aquarelle

Mathématiques

- Dépouiller une enquête sous forme de comptage : ordonner, comparer, classer
- Représenter un phénomène à différentes échelles
- Les mesures de longueurs
- Se repérer sur un plan, identifier un point sur un Quadrillage (en lien avec les points cardinaux et les sciences)